

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, franchement, venant d'un distingué et honorable député comme mon ami, un tel sophisme me surprend au plus haut point.

Il sait fort bien qu'on essaie de relancer le secteur privé avec lequel il était intimement lié dans le passé. Il y a quelques années, le député n'était pas contre des propositions semblables. Nous sommes en mesure de relancer le secteur privé par des mesures mentionnées dans le budget, mais le tout a pour but une nouvelle dimension de justice sociale et, a priori, la justice sociale exige des emplois. Et c'est ce que nous sommes en train de bâtir au Canada et au Québec, des emplois durables pour les Canadiens et les Québécois. Voilà ce qu'on fait.

[Traduction]

LE DOCUMENT DE CONSULTATION DU GOUVERNEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre a laissé entendre qu'il tenait sa promesse envers les personnes âgées. Je voudrais signaler que dans son livre bleu, on précise que le gouvernement n'entend apporter aucune modification à la sécurité de la vieillesse. Pourquoi le ministre se croit-il maintenant justifié de faire contribuer les personnes âgées au financement du déficit, alors qu'il a promis dans son livre bleu, comme le premier ministre l'a fait durant la campagne électorale, que les personnes âgées n'auraient pas à supporter le plus gros du fardeau que constitue le déficit?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je veux revenir sur ce que j'ai dit à son chef. Elle demande si le gouvernement entend conserver l'universalité. Je tiens à lui dire qu'en ce qui a trait à cette question, comme les trois principes contenus dans le document de consultation le montrent clairement, rien n'a changé. Je crois qu'elle devrait se rappeler qu'à l'heure actuelle, c'est au remboursement de la dette que le gouvernement fédéral consacre le plus d'argent. Elle propose une augmentation de cette dette. Elle ne s'est jamais engagée à la réduire. De par son idéologie, elle croit qu'elle peut être accrue. Ce faisant, elle prétend qu'une augmentation de la dette n'aurait aucune répercussion sur la politique sociale, ce qui n'est manifestement pas le cas.

LA SITUATION DES FEMMES ÂGÉES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le ministre déforme complètement les solutions que notre parti a présentées au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales et il le sait pertinemment. Croit-il juste de faire supporter aux femmes âgées, qui forment la majeure partie des pauvres au Canada, le gros du fardeau que constitue le déficit, plutôt que de demander aux riches de payer un impôt? Nous croyons que c'est là que le gouvernement devrait prendre l'argent lui permettant de réduire la dette.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis heureux que la députée appuie le budget. Dans ce dernier, le ministre des Finances a déclaré qu'on appliquerait un impôt minimal à compter du 1^{er} janvier 1986. On prévoit également une surtaxe...

M. Orlikow: Un jour ou l'autre, mais pas maintenant.

M. Epp (Provencher): Monsieur le Président, maintenant que j'ai leur attention, ils sauront que c'est la vérité. C'est ce que le ministre des Finances a déclaré. On a également prévu une surtaxe. J'espère que lorsque le projet de loi relatif à l'allocation au conjoint pour les veufs et les veuves sera présenté à la Chambre, elle y souscrira également.

* * *

LE BUDGET

LES CONSÉQUENCES SUR LES PENSIONS

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Aujourd'hui et demain, les premiers ministres des trois provinces maritimes vont examiner ensemble différents moyens de faire face aux conséquences désastreuses du budget dans l'est du Canada. Le premier ministre conservateur, M. Buchanan, a déjà condamné la désindexation des prestations de la sécurité de la vieillesse, affirmant que non seulement c'était «une erreur politique, mais que c'était une erreur que d'agir ainsi à l'égard des personnes âgées». Le premier ministre de l'Ontario, M. Miller, ainsi que les conservateurs du Manitoba l'ont également condamné. Allez-vous museler vos propres chefs provinciaux ainsi que les personnes âgées?

● (1440)

M. Hnatyshyn: A l'ordre. Le président ne muselle personne.

M. de Corneille: Ou bien allez-vous oublier un instant vos préoccupations politiques pour vous occuper des personnes âgées en rétablissant l'indexation?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question ainsi qu'à une question semblable vendredi passé. Il est certain que les premiers ministres conservateurs, les chefs et les législateurs des provinces peuvent faire valoir leur point de vue. Cela fait partie de leurs tâches. Mais je leur dirai, ainsi qu'au député, que bien avant que l'opposition ait soulevé cette question, le gouvernement y avait songé. Permettez-moi encore de citer un autre passage du budget: «Le gouvernement déterminera si les prestations sont suffisantes à la lumière des circonstances et les accroîtra dans la mesure de ses moyens.» C'est l'attitude que nous adoptons depuis le soir du budget.

LES PAIEMENTS DE TRANSFERT AUX PROVINCES

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, les premiers ministres provinciaux des Maritimes qui s'entretiennent actuellement sont très préoccupés du fait que ce budget épouvantable enlèvera plus de 2 milliards par année aux provinces en réduisant les paiements de transfert. Ce sera désastreux pour l'assurance-maladie et surtout pour les personnes âgées. Qu'entend faire le ministre relativement à ces réductions sournoises au chapitre de l'assurance-maladie, sachant bien que la qualité des services médicaux en souffrira et que 230,000 autres personnes âgées viendront grossir les rangs des indigents en 1990 à cause du traitement inhumain qu'on leur a réservé?